

Origine familiale, aspirations et homogénéisation. Enquête auprès des étudiants et des étudiantes du postsecondaire dans le Nord-est de l'Ontario¹

Simon Laflamme

La sociologie de l'éducation accorde beaucoup d'attention aux aspirations des étudiants et des étudiantes parce qu'il est communément entendu que ces aspirations présentent un indice important de l'état d'esprit de la jeunesse et du devenir des individus aussi bien que des peuples.

La plupart des recherches mettent en évidence l'influence de l'origine familiale (Bourdieu, 1964, 1989; Boudon, [1973] 1979; Porter, Porter, and Blishen, [1973] 1979; Anisef and Okihiro, 1982; Nock, 1983; Guppy, Mikicich, and Pendakur, 1984; Russell, 1986). Elles découvrent à peu près toutes² que le statut socio-économique des parents détermine fortement et de plusieurs façons les projets d'avenir dont sont habités leurs enfants. Les parents les plus instruits et ceux dont les occupations se situent parmi les plus prestigieuses et les mieux rémunérées agissent comme modèles auprès de leurs enfants et, déjà en cela, donnent de l'expansion à leur ambition. En outre, les parents les mieux nantis sont souvent plus à même de fournir à leurs enfants les ressources de tous ordres qui facilitent les études: ils peuvent leur offrir des activités parascolaires, des cours parallèles ou supplémentaires; ils peuvent mettre à leur disposition de la maisonnée les livres et la technologie qui rendent plus aisé l'apprentissage, qui favorisent la créativité et

1 Cette recherche a bénéficié de la collaboration de Keith Chartrand, Denise Gauthier-Frohlick, Lucie Taillefer, Chantal Vaillancourt et Camille Vaillière.

2 On trouvera des thèses contradictoires par exemple chez Gambetta (1987).

qui facilitent la production de travaux; souvent, ils transmettent à leurs enfants une langue cultivée qui étend l'aptitude à acquérir et à générer des connaissances. Certains parlent même à cet égard de «capital culturel», voire de «capital linguistique» (Bourdieu et Passeron, 1970).

La classe sociale n'est pas le seul facteur sur lequel se penche la sociologie de l'éducation pour expliquer les aspirations des jeunes. Cette sociologie prend aussi en considération des variables comme le sexe ou l'origine ethnique et elle découvre que la situation de minoritaire, quel qu'en soit le critère, limite le champ des possibilités. Nombre de recherches ont montré que, déjà à l'école, la socialisation féminine et la structure sociale réduisaient le nombre de domaines dans lesquels les filles pouvaient rêver de faire carrière et l'importance des postes auxquels elles pouvaient imaginer pouvoir accéder (Des-carries-Bélanger, 1980; Sadker and Sadker, 1982; Turritin, Anisef, and MacKinnon, 1983; Guppy, Mikicich, and Pendakur, 1984; Russell, 1986; Gaskell, 1987a,b; Guppy, Balson, and Vellutini, 1987; Dagg and Thompson, 1988). Nombre d'enquêtes ont aussi relevé que les jeunes qui n'appartenaient pas aux groupes ethniques dominants ne bénéficiaient pas des mêmes chances que ceux et celles des groupes privilégiés (Breton, 1972; Dhaouadi, 1988; Churchil, Quazi, Frenette, 1985); certaines recherches, par contre, ont fait état du haut degré d'éducation de bon nombre de groupes minoritaires (dont ne font pas partie les francophones et les Amérindiens) au Canada (Reitz, 1980; Li, 1988; Breton *et al.*, 1990).

Dans ce cadre théorique, le cas franco-ontarien a fait l'objet de quelques études. Depuis une quinzaine d'années, ces études ont observé un impressionnant niveau d'aspiration (La-force *et al.*, 1979; Héroux, 1985; Laflamme et Dennie, 1990). Impressionnant, ce niveau l'est à plusieurs titres. D'abord, on ne rapporte pas beaucoup de populations où les jeunes ont si communément des projets d'études postsecondaires et de carrières dans les domaines les plus socialement valorisés. Ensuite, on identifie encore moins de populations minoritaires où les aspirations des écoliers et des écolières s'apparentent à celles

de la jeunesse franco-ontarienne. Troisièmement, la structure occupationnelle ontarienne, notamment dans le Nord et dans le Sud-ouest, est loin de correspondre aux rêves des jeunes; inversement, par conséquent, les extraordinaires ambitions ne peuvent s'être inspirées des modèles des occupations des parents. Quatrièmement, malgré de fantastiques projets éducationnels et occupationnels, les jeunes franco-ontariens connaissent un grave taux de décrochage scolaire, et la population à laquelle ils appartiennent s'avère l'une des moins scolarisées du Canada — gigantesque proportion d'analphabétisme, faible probabilité de faire des études postsecondaires.

On sait que la population scolaire franco-ontarienne recèle des caractéristiques originales. Mais des questions subsistent, notamment en ce qui a trait à l'influence du statut socio-économique des parents. On a découvert que les aspirations des enfants avaient une faible corrélation avec l'occupation des parents. On a aussi établi que des aspirations, même très optimistes, ne suffisaient pas à inciter à poursuivre des études. Si l'on en croit la théorie qui conclut à une tendance à la reproduction des classes sociales, l'influence des parents franco-ontariens ne se manifesterait pas tant dans le fait que les enfants sont ou ne sont pas ambitieux mais dans la persistance de cette ambition. Par conséquent, on pourra s'attendre à ce que le statut socio-économique des étudiants de niveau postsecondaire soit relativement élevé. Cependant, si, comme on l'a indiqué (Laflamme et Dennie, 1990), les filles sont encouragées à étudier quel que soit le statut socio-économique de l'occupation de leur mère, et puisque les Franco-Ontariennes tendent à surpasser en nombre les Franco-Ontariens au fur et à mesure qu'on évolue dans le système d'éducation, on devrait observer une distribution presque aléatoire de l'origine familiale en ce qui a trait aux étudiantes. Il y a donc ici deux hypothèses à vérifier et un problème en suspens. On ne sait pas trop, enfin, comment l'origine linguistique détermine les projets de carrière. Il est reconnu que la culture franco-ontarienne motive moins à s'instruire — et nettement en ce qui concerne les garçons — que la culture anglo-ontarienne. Cette culture est grandement, mais

non absolument, responsable du taux de décrochage scolaire dans les écoles françaises. On a aussi soutenu que c'était à la situation de minoritaire francophone qu'il fallait attribuer les rêves démesurés que se fabriquaient bon nombre de jeunes. Pour plusieurs élèves, toutefois, la démesure vient à se donner des proportions accessibles. Au collège communautaire et à l'université, les ambitions éducationnelles ont pris quelque forme réalisable, une forme que la minorisation ou l'assimilation n'a pas empêché de voir le jour. Or, si, comme le soutiennent plusieurs thèses (Mougeon, 1984; Mougeon and Beniak, 1987; Heller, 1988; Lachapelle, 1989; Bernard, 1990, 1991), les francophones tendent à s'assimiler aux anglophones, ou si, comme le proposent d'autres théories (Laflamme et Berger, 1988, 1993), la mass-médiatisation tend à uniformiser les consciences et les compétences collectives, on peut s'attendre à ce que les aspirations des étudiantes et des étudiants soient peu discriminées selon la langue maternelle.

MÉTHODE

Pour apporter quelques réponses à ces questions, on a effectué une recherche. Une enquête a été faite par questionnaire. Les données ont été recueillies auprès des individus d'un échantillon stratifié selon l'institution d'enseignement, le domaine d'étude, le niveau d'enseignement et la langue. Les questionnaires ont, en effet, été distribués au Collège communautaire Cambrian et à l'Université Laurentienne ($n=283+367$), dans des classes anglophones et francophones ($n=381+269$), dans des programmes de sciences de la nature ou de la santé et dans des programmes des sciences humaines ou pédagogiques ($n=446+204$) et, ce, à différents niveaux des études de premier cycle lorsque le programme s'étalait sur plus d'une année ($n=280+212+100+58$). Le plan de collecte initial n'a pu être parfaitement suivi. D'abord, parce que quelques enseignants ou enseignantes ne se sont pas montrés coopératifs. Ensuite, parce que, dans les classes les plus avancées de certains programmes universitaires, soit on dénombrait trop peu de francophones — il a donc fallu trouver des répondants dans des programmes

parallèles comparables —, soit les cours en français n'étaient tout simplement pas offerts — et il a fallu renoncer à l'idée d'obtenir des étudiants de quatrième année. Des individus qui suivaient des cours dans lesquels les questionnaires ont été distribués mais qui n'étaient pas inscrits dans le programme auquel appartenait le cours ont dû être éliminés. En tout, 650 cas ont pu être retenus.

L'ORIGINE FAMILIALE

Le fait que les enfants s'inscrivent dans des programmes d'études postsecondaires n'est normalement pas sans rapport avec la situation socio-économique des parents et les données en témoignent ici encore. Mais ce rapport offre, au Canada, à de nombreuses exceptions qui ne sont pas réellement étonnantes quand on se souvient que la mobilité sociale verticale est fréquente dans le système de stratification sociale canadien. L'enquête confirme cet état de fait.

Elle trouve que le statut socio-économique des parents dont les fils et les filles s'inscrivent au postsecondaire est, dans l'ensemble, quelque peu supérieur à celui de la population globale, et cela est vrai pour le niveau d'éducation des parents, pour leur occupation et pour leur revenu. Il reste néanmoins qu'on compte des proportions non négligeables d'étudiants et d'étudiantes qui proviennent de foyers où les parents ont des emplois qui appartiennent aux classes moyennes-inférieures et inférieures³ (respectivement 33,1% et 6,8% pour les pères, 16,7% et 14,1% pour les mères).

Confirmant cette tendance à la reproduction des classes sociales, l'enquête découvre aussi que le niveau économique de

3 Les occupations des parents et celles qui sont prisées par les étudiants et les étudiantes ont d'abord été codifiées à l'aide de l'index de Statistique Canada, *Classification type des professions* (1981). Les valeurs calculées par Blisshen, Carroll et Moore (1987) ont ensuite servi de critère d'une classification à cinq niveaux (supérieur, moyen-supérieur, moyen, moyen-inférieur, inférieur).

la famille d'origine est supérieur à l'université à ce qu'il est au collège communautaire — les différences sont à l'avantage des parents d'universitaires pour l'occupation⁴, l'éducation⁵ et le revenu familial⁶. Elle relève toutefois, ici encore, des indices de mobilité verticale aussi bien ascendante que descendante.

Tableau 1

Corrélation entre la situation de la famille d'origine et les aspirations de l'enfant inscrit au postsecondaire

	aspirations éducatives	aspirations professionnelles	aspirations salariales
occupation de la mère	0,13 ^{1**}	0,05 ²	0,06 ²
occupation du père	0,21 ^{1***}	0,11 ^{2**}	0,15 ^{2***}
niveau d'éducation de la mère	0,18 ^{1***}	0,16 ^{1***}	0,09 ^{1*}
niveau d'éducation du père	0,18 ^{1***}	0,13 ^{1**}	0,09 ^{1*}
revenu familial	0,21 ^{1***}	0,10 ^{2*}	0,21 ^{2***}

1 coefficient de Spearman

2 r de Pearson

* p 0,05

** p 0,01

*** p 0,001

La relation entre le statut socio-économique des parents et les aspirations des enfants est une autre manifestation de cette détermination partielle de la famille d'origine. On le voit bien dans le cas des projets d'études. Il existe des corrélations faibles mais significatives entre ce à quoi prétendent les étudiants et les étudiantes qui ont déjà entrepris des études postsecondaires et

4 Pour l'occupation de la mère, $t_{\text{université-collège}} = 2,37$, p 0,01; pour l'occupation du père, $t_{\text{université-collège}} = 5,15$, p 0,001.

5 Pour l'éducation, le test Mann-Whitney présente $z = -4,55$ (p 0,001, pour un U = 41299,0) en ce qui concerne le niveau d'éducation de la mère et $z = -4,11$ (p 0,001, pour un U = 40,369,5) en ce qui a trait au niveau d'éducation du père.

6 Pour le revenu familial, $t_{\text{université-collège}} = 4,99$, p 0,001.

la situation des parents — l'occupation du père, notamment, et le revenu familial notamment⁷.

L'environnement familial n'est pas tout à fait identique quand on compare les groupes linguistiques entre eux. Les mères ont des occupations semblables⁸ que leur enfant se déclare de langue maternelle française ou anglaise. On ne peut pas non plus établir de distinction selon le revenu familial⁹. Cependant, les pères semblent avoir, en moyenne, des occupations de niveau supérieur dans les familles anglophones¹⁰ et, tout comme leur conjointe¹¹, montrent un rang moyen d'instruction plus élevé¹². -. -3,94, p. 0,001.

Ces analyses indiquent à nouveau que le devenir socio-économique de l'enfant prend parfois forme dans le prolongement des réalisations des parents mais que, dans un grand nombre de cas, l'enfant s'écarte de la trajectoire que dessine la famille d'origine, soit pour s'élever dans les strates sociales, soit pour glisser vers le bas de la structure d'occupations. La famille est loin, dans le Nord de l'Ontario, de représenter un corridor

7 Une analyse de régression multiple avec la méthode *stepwise* dont la variable dépendante est l'aspiration occupationnelle ne retient que l'influence de l'occupation du père et rejette par conséquent celle de l'occupation de la mère, du niveau d'éducation et du père et de la mère et du revenu familial; le R^2 n'est alors que de 0,02; si l'on force l'entrée de toutes les variables indépendantes dans l'équation, on n'obtient encore qu'un R^2 de 0,02. Les aspirations relatives au revenu, elles, ne s'expliquent qu'en fonction du revenu de la famille d'origine, les autres variables étant exclues par la méthode *stepwise*, et le R^2 n'est alors que de 0,04; l'entrée forcée de toutes les variables ne permet d'obtenir qu'un R^2 de 0,04. C'est donc dire que l'influence des variables indépendantes n'est pas cumulative et qu'elles ne disposent que d'une très faible aptitude à expliquer la variance des aspirations. Une analyse de l'influence de ces variables sur l'inscription au postsecondaire aboutit aux mêmes conclusions

8 $t_{\text{francophone-anglophone}} = -0,25, p > 0,05$.

9 $t_{\text{francophone-anglophone}} = -1,76, p > 0,05$.

10 $t_{\text{francophone-anglophone}} = -3,94, p < 0,001$.

11 U de Mann-Whitney = 39 433,5, $z = -3,62, p < 0,001$.

12 U de Mann-Whitney = 34 665,0, $z = -5,01, p < 0,001$.

que les enfants empruntent automatiquement pour passer, sans jamais s'éloigner de la classe sociale des parents, de l'enfance au monde du travail. Et il appert que ce corridor est encore moins bien défini, est connecté à davantage de voies quand il a pour point de départ une famille d'expression française puisque, au postsecondaire, les francophones ont moins de chances que les anglophones d'être en communication avec une mère ou un père instruits ou avec un père dont la profession est prestigieuse, ces parents qui les guideront dans un couloir déjà emprunté. Si l'on observe une tendance des parents à conduire leurs enfants là où ils leur ont donné le jour, on observe tout autant des parcours originaux, des évolutions en tous sens, notamment chez les étudiants et les étudiantes qui se disent de langue maternelle française. Il semble donc que l'ambition franco-ontarienne si souvent mise en évidence, bien que la prise de conscience de sa démesure pousse beaucoup de jeunes à écourter leurs études, arrive néanmoins à en porter plusieurs vers des institutions postsecondaires. Et c'est sûrement à cette ambition — laquelle n'est pas réductible au milieu familial — qu'on doit diverses réalisations professionnelles. Il semble donc que maints jeunes franco-ontariens, et dans une proportion plus grande que ne la connaît la jeunesse anglo-ontarienne, trouvent le moyen d'entretenir leurs rêves — en les aménageant au gré des circonstances ou en se laissant contraindre par eux — en dépit du fait qu'ils n'évoluent pas dans des milieux favorables à leur réalisation. Certains trouvent leur motivation auprès de parents qui les encouragent à s'aventurer dans des voies qui leur sont inconnues, d'autres trouvent sans doute une stimulation dans la frustration de la minorité.

L'aptitude des étudiantes francophones à activer leurs desseins est ici remarquable puisqu'on n'observe à peu près pas de différence entre le milieu familial dont elles sont issues et celui où ont grandi les hommes qui parlent leur langue¹³ alors

13 Chez les francophones, pour l'occupation de la mère $t_{\text{femme-homme}} = t = -1,25$, p 0,05; pour l'occupation du père, $t_{\text{femme-homme}} = -0,82$, p 0,05; pour ce qui est des niveaux

qu'on les trouve plus nombreuses que ces derniers dans les institutions postsecondaires et particulièrement à l'université¹⁴. Cependant, si l'on distingue les universitaires des collégiens, on constate que, chez les francophones, l'occupation des mères des étudiantes du collège communautaire est, en moyenne, significativement inférieure à celle des mères des étudiants qui fréquentent la même institution¹⁵; on ne remarque pas une telle différence dans le cas de l'occupation des pères, pas plus que relativement aux niveaux d'éducation des parents ou au revenu familial. Ces informations présentent un témoignage partiellement favorable à la thèse selon laquelle les mères francophones, même aux faibles statuts éducationnels ou occupationnels, inciteraient leurs filles à s'instruire, et cela plus communément que les pères francophones peu éduqués ne le feraient pour leurs fils (Laflamme et Dennie, 1990). Il semble, par contre, que cette incitation, en tant qu'elle serait spécifique à la relation entre la mère et la fille, ne se fasse sentir qu'au collège communautaire. Car, à l'université, bien que bon nombre de filles proviennent de milieux qu'on ne saurait qualifier de privilégiés, bien qu'elles aient, donc, dans plusieurs cas, été encouragées par des mères non instruites, on ne voit pas que la distribution des statuts socio-économiques parentaux soit différente pour les étudiantes et les étudiants. On peut ainsi imaginer que de plus en plus de pères et de mères francophones encouragent leurs fils et leurs filles à s'éduquer, quelle que soit la classe sociale à laquelle ils appartiennent. Et il est fort probable que cette généralisation de l'encouragement des pères ne soit pas sans relation avec la nouvelle précarité du travail

d'éducation des mère et père, on obtient des U de Mann-Whitney respectivement de 7378,5 ($z = -0,34$, $p = 0,05$) et de 6385,5 ($z = -1,43$, $p = 0,05$); enfin, le revenu familial présente une valeur $t_{\text{femme-homme}} = -1,88$ ($p = 0,05$).

14 Il est toutefois à noter que cette différence tend à s'atténuer depuis les deux dernières années.

15 $t_{\text{femme-homme}} = -2,79$, $p < 0,01$.

ouvrier. Il n'est pas sans intérêt de souligner ici que si, chez les francophones, la situation occupationnelle du père et le revenu de la famille d'origine ne sont pas, en moyenne, significativement différents pour les étudiantes et les étudiants, ce n'est pas le cas chez les anglophones: les étudiantes anglophones ont des pères dont le statut occupationnel est inférieur à celui des étudiants¹⁶ qui proviennent de familles dont les revenus sont moins élevés¹⁷. Par conséquent, il apparaît que les mères francophones qui sont peu instruites ou qui vivent dans des familles aux revenus modestes ne soient pas les seules à pousser leurs filles vers les études, et si l'on prend en considération que les anglophones de tous les statuts socio-économiques s'inscrivent plus naturellement que les francophones dans les institutions postsecondaires, il faut reconnaître que cette incitation est plus fructueuse si elle s'effectue dans la condition de majoritaire.

LES ASPIRATIONS APRÈS LE SECONDAIRE

De façon proportionnelle, on compte moins de francophones que d'anglophones qui franchissent le cap des études secondaires et, ce, malgré les grandes ambitions des francophones. Pareillement, on dénombre, dans les institutions postsecondaires, moins de Franco-Ontariens que de Franco-Ontariennes alors que les grands projets ne font défaut ni aux uns ni aux autres.

Une fois que ces personnes s'inscrivent dans des institutions postsecondaires, les analyses révèlent que les anglophones inclinent dans une plus grande proportion que les francophones vers les niveaux d'éducation les plus élevés¹⁸ et les occupations

16 $t_{\text{femme-homme}} = -2,10, p < 0,05.$

17 $t_{\text{femme-homme}} = -2,55, p < 0,05.$

18 Coefficient de Spearman = 0,10, $p < 0,05.$

les plus attrayantes¹⁹. On ne discerne cependant pas de tendance ni de différence significatives en ce qui a trait au revenu ni au niveau d'éducation. Si l'on isole les personnes qui déclarent et l'anglais et le français comme langues maternelles, on découvre deux camps qui se démarquent des autres, ceux qui aspirent massivement vers le haut, ceux qui aspirent massivement vers le bas, comme si la reconnaissance de soi comme bilingue produisait deux cultures : l'une où le bilinguisme constituerait un obstacle à l'émancipation, l'autre un atout; l'une formée de personnes marginalisables à cause de l'ambivalence de leur culture, l'autre composée d'êtres appelés à de grandes réalisations à cause de la dualité de leur culture. Et c'est probablement entre ces deux pôles que se jouent souvent les rêves de la jeunesse franco-ontarienne. Il faut dire toutefois que les jeunes qui ont le sentiment d'appartenir à deux cultures se divisent non seulement en deux camps mais aussi en deux classes sociales. Ceux et celles qui sont animés des plus grands projets — qui ont ici atteint les institutions postsecondaires — proviennent de milieux socio-économiques privilégiés; en outre, dans la plupart des cas, ils comptent effectivement des parents de cultures différentes spécifiques (l'un francophone, l'autre anglophone, par exemple), non pas des parents de culture bilingue comme le précisent souvent les autres.

Des analyses ont aussi porté sur les domaines dans lesquels les jeunes prévoient faire carrière. Ces analyses mettent en évidence certaines distinctions entre les hommes et les femmes, mais les distinctions ne sont que rarement nettes. Bien sûr, des domaines comme les sciences infirmières attirent plus de femmes que d'hommes, mais d'autres domaines comme l'administration, fortement dominés par les hommes, attirent dans des proportions égales des personnes des deux sexes. La langue maternelle n'apparaît pas du tout déterminante des occupations qui sont prévues par les individus.

19 Coefficient de Spearman = 0,23, $p < 0,001$; $t = -5,10$, $p < 0,001$.

Pour l'ensemble de la population, on remarque certaines variations entre les niveaux d'aspiration des hommes et ceux des femmes. On observe, par exemple, une corrélation faible mais nette entre le sexe et les aspirations éducationnelles²⁰. Les hommes se destinent plus normalement que les femmes aux études supérieures²¹. Cette différence se répercute sur les revenus envisagés : la moyenne des revenus auxquels s'attendent les étudiants du postsecondaire est plus élevée que celle qu'imaginent les étudiantes²². Étrangement, ces différences pour l'occupation et pour le revenu ne se traduisent pas par une supériorité masculine des professions qui se dessinent à l'horizon. Les femmes et les hommes aspirent dans des proportions égales aux divers niveaux d'occupation. Les hommes et les femmes contemplant ainsi des occupations comparables mais les hommes prévoient souvent, d'une part, remplir leur tâche après avoir étudié plus longtemps et, d'autre part, bénéficier de rémunérations plus importantes. Si l'on ne prend que les francophones, la tendance reste la même, à peine plus marquée pour les aspirations éducationnelles²³, à peine moins marquée pour les aspirations salariales²⁴.

Indépendamment de la langue maternelle, donc, on observe une certaine différenciation des sexes. Mais cette différenciation, quoique évidente, ne renvoie pas à un univers parfaitement ségrégué. D'abord, les corrélations sont faibles, ce qui signifie qu'elles laissent inexplicée une importante variance, que, par conséquent, maintes femmes sont attirées vers les

20 Coefficient de Spearman = 0,38, $p < 0,001$.

21 U de Mann-Whitney = 29060,0, $z = -9,64$, $p < 0,001$.

22 $t_{\text{homme-femme}} = -5,34$, $p < 0,001$.

23 Coefficient de Spearman = 0,39, $p < 0,001$; U de Mann-Whitney = 4223,5, $z = -6,24$, $p < 0,001$.

24 $t_{\text{homme-femme}} = -3,56$, $p < 0,001$.

sommets et maints hommes vers les strates inférieures. Ensuite, on constate que les mesures d'association ou de différence sont encore plus faibles chez les francophones que chez les anglophones, ce qui veut dire que, dans la population d'expression française, la distinction entre les hommes et les femmes est encore moins prononcée qu'elle ne l'est dans la population anglophone, ce qui n'a rien pour surprendre quand on reconnaît que, chez les francophones, les femmes s'instruisent en plus grand nombre que les hommes, concrétisent plus régulièrement, réalisme féminin faisant loi, leurs projets de carrière.

LE NIVEAU D'ÉDUCATION

Les femmes francophones semblent plus habiles que les hommes francophones à matérialiser leurs aspirations, comme si elles arrivaient plus facilement à appréhender le champ des possibles, autant à s'ajuster à lui qu'à l'étendre. Les enquêtes qui ont analysé les ambitions à travers les années d'éducation ont déjà décrit ce phénomène : plus de femmes que d'hommes au fur et à mesure qu'on progresse dans le système d'éducation, modification des projets de vie. Il semble donc que les années d'étude aient un effet sur les ambitions, et surtout chez les femmes. Après le secondaire, toutefois, on n'observe pas, à ce chapitre, de réelles différences entre les hommes et les femmes.

La progression dans le système d'éducation ne réduit pas les aspirations éducationnelles, elle les accroît. On trouve, en effet, une faible tendance à l'élévation des projets d'études, au postsecondaire, aussi bien à l'université qu'au collège communautaire, au fur et à mesure que les étudiants et les étudiantes avancent dans leur programme. Si l'on jette un regard sur les aspirations occupationnelles, on n'observe pas de véritables tendances pour l'ensemble des étudiants et des étudiantes du postsecondaires. Les carrières auxquelles on se destine sont les mêmes indépendamment des niveaux d'éducation, et cette analyse vaut aussi bien pour le collège que pour l'université. Si l'on se penche sur les niveaux d'éducation, l'analyse dévoile qu'ils n'ont, eux non plus, aucune influence sur les revenus anticipés.

Le jeune, garçon ou fille, entre généralement ambitieux dans une institution postsecondaire et entretient ses rêves tout au long de ses études. L'inscription au collège ou à l'université stabilise les projets de carrière, comme si elle les matérialisait, comme si elle leur conférait par le fait même quelque concrétude, comme si elle était leur accomplissement latent, comme si elle pouvait même les relancer au fur et à mesure que l'étudiant ou l'étudiante découvre les possibilités de l'institution. Certes, bon nombre de jeunes franco-ontariens qui abandonnent leurs études autour de la dixième année scolaire, le font sans avoir modifié leurs rêves et, en ce sens, le système d'éducation n'a pas toujours pour effet d'atténuer l'ambition. Mais beaucoup de jeunes également transforment leurs projets avec les années. Dans la mesure où les études postsecondaires connaissent moins que les précédentes des cas de décrochage (l'échec n'étant pas l'abandon), dans la mesure aussi où les rêves paraissent là perdurer, on peut comprendre l'importance pour la société de conduire les jeunes au niveau du collège communautaire et de l'université.

CONCLUSION

Cette enquête est loin de pouvoir arriver à des affirmations éclatantes. Elle met au contraire en lumière la complexité de la situation de la jeunesse franco-ontarienne en ce qui concerne l'origine familiale des étudiants et des étudiantes du postsecondaire et en ce qui se rapporte à leurs aspirations.

D'une façon générale, ces données confirment les thèses de la reproduction des classes sociales mais non sans dévoiler l'immensité de tout ce que ces thèses n'expliquent pas : maintes personnes qui sont inscrites au collège ou à l'université n'appartiennent pas aux classes privilégiées et, à cet égard, les jeunes franco-ontariens illustrent avec éloquence la faiblesse de la théorie du déterminisme familial : s'ils s'inscrivent dans une moindre proportion que les anglophones au collège communautaire et à l'université, ceux qui le font appartiennent encore moins probablement que les anglophones aux classes sociales

supérieures. Les jeunes ontariens d'expression française s'avèrent ainsi à la fois semblables aux jeunes anglo-ontariens et différents : semblables, en ce que, pour chacune des deux populations, on trouve une corrélation significative mais faible entre le milieu d'origine et, d'une part, les études postsecondaires et, d'autre part, les aspirations; différents, parce que leur inscription dans les institutions postsecondaires est moins probable que celle des jeunes anglo-ontariens et parce que leurs aspirations tendent à être plus modérées que celles de jeunes du groupe majoritaire.

Entre les femmes et les hommes, la situation est encore à la fois similaire et dissemblable. Elle est similaire puisque les origines familiales tendent à être élevées pour les deux sexes; elle est dissemblable, d'un côté, parce que les femmes sont un peu moins nombreuses à appartenir aux classes sociales privilégiées, d'un autre côté, parce que leurs aspirations seront un peu plus modestes que celles des hommes. Elle est encore différente, enfin, parce que les domaines au sein desquels prendront forme les projets de carrière feront certaines différences selon le sexe.

L'effet de la classe est donc à la fois réel et indéfini. La spécificité ethnique est à la fois marquante et inopérante. Le sexe établit entre les personnes des distinctions et des similitudes. On dirait ainsi que l'ensemble des jeunes qui évoluent dans les institutions postsecondaires éprouvent les effets d'une société qui tend à uniformiser les comportements, sans jamais pour autant annuler les conditions de possibilité de leur spécificité.

Et ce sont ces conditions qui font que l'ambition, quelque grande qu'elle soit, tantôt poussera vers les sommets, tantôt extraira des champs de possibilités. Mais c'est cette massification des consciences qui rend si communément ambitieuse une population et c'est encore elle qui, indépendamment des caractéristiques d'une conscience collective particulière, homogénéise les réalisations des groupes ethniques et des groupes sexuels.

BIBLIOGRAPHIE

- ANISEF, Paul and Norm Okihiro 1982 *Losers and Winners*, Toronto, Butterworths.
- BERNARD, Roger (dir.) 1990 *Le déclin d'une culture. Recherche, analyse et bibliographie. Francophonie hors Québec, 1980-1989*, Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français, Vision d'avenir, Livre I.
- BERNARD, Roger (dir.) 1991 *Un avenir incertain. Comportements linguistiques et conscience culturelle des jeunes Canadiens français*, Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français, Vision d'avenir, Livre III.
- BLISHEN, Bernard R., CARROLL, William K. et MOORE, Catherine 1987 «The 1981 Socioeconomic Index for Occupations in Canada», *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 24, n. 4, pp. 465-488.
- BOUDON, Raymond 1979 *L'inégalité des chances*, Paris, Armand Colin, Pluriel, [1973].
- BOURDIEU, Pierre 1989 *La noblesse d'Etat : grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU, Pierre et J.-C. Passeron 1964 *Les héritiers, les étudiants et leurs études*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU, Pierre et J.-C. Passeron 1970 *La Reproduction*, Paris, Minuit.
- BRETON, Raymond 1972 *Social and Academic Factors in the Career Decisions of Canadian Youth*, Ottawa, Information Canada.
- BRETON, R., W. Isajiw, W. Kalbach, and J. Reitz 1990 *Ethnic Identity and Equality : Varieties of Experience in a Canadian City*, Toronto, University of Toronto Press.
- CHURCHILL, Stacy, Saeed Quazi et Normand Frenette 1985 *Éducation et besoins des Franco-Ontariens : Le diagnostic d'un système d'éducation*, vol. 1 et 2, Toronto, Conseil de l'éducation franco-ontarien.
- DAGG, Anne Innis and Patricia J. Thompson 1988 *MisEducation : Women and Canadian Universities*, Toronto, Ontario Institute for Studies in Education.
- DHAOUADI, Mahmoud 1988 «An Operational Analysis of the Phenomenon of other Underdevelopment in the Arab World and the Third World», *International Sociology*, vol. 3, n. 3, septembre, pp. 219-234.
- DESCARRIES-BELANGER, Francine 1980 *L'école rose... et les cols roses*, Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin/Centrale de l'enseignement du Québec, 1980
- GAMBETTA, Diego 1987 *Were They Pushed or Did They Jump ? : Individual Decision Mechanisms in Education*, Cambridge, Cambridge University Press.
- GASKELL, Jane 1987 a «Introduction», in Jane Gaskell and Arlene McLaren (eds.), *Women and Education : A Canadian Perspective*, Calgary, Detselig, pp. 5-19.

GASKELL, Jane 1987 b «Course enrollment in the high school : the perspective of working-class females», in Jane Gaskell and Arlene McLaren (eds.), *Women and Education : A Canadian Perspective*, Calgary, Detselig, pp. 151-170.

GUPPY, Neil, Doug Balson, and Susan Vellutini 1987 «Women and higher education in Canadian society», in Jane Gaskell, and Arlene McLaren (eds.), *Women and Education : A Canadian Perspective*, Calgary, Detselig, pp. 171-192.

GUPPY, Neil, Paulina D. Mikicich, and Ravi Pendakur 1984 «Changing patterns of educational inequality in Canada», *Canadian Journal of Sociology*, vol. 9, pp. 319-331.

HELLER, Monica 1988 *Le capital linguistique et les stratégies ethniques : l'école de langue française en milieu minoritaire*, Toronto, Centre de recherche en éducation franco-ontarienne.

HEROUX, G. 1985 *Rapport d'une enquête portant sur les besoins pour des services en langue française dans les collèges communautaires à Toronto*, Toronto, Centre communautaire francophone.

LACHAPELLE, Réjean 1989 «Evolution des groupes linguistiques et situation des langues officielles au Canada», *Tendances démolinguistiques et évolution des institutions canadiennes*, Ottawa, Secrétariat d'Etat du Canada, Commissariat aux langues officielles et l'Association d'études canadiennes, pp. 7-34.

LAFLAMME, Simon et Donald Dennie 1990 *L'ambition démesurée. Enquête sur les aspirations et les représentations des étudiants et des étudiantes francophones du Nord-Est de l'Ontario*, Sudbury, Institut franco-ontarien/Prise de parole, Collection universitaire, Séries Etudes.

LAFLAMME, Simon et Jacques Berger 1988 «Compétence linguistique et environnement social», *Revue canadienne des langues vivantes*, vol. 44, n. 4, pp. 619-638.

LAFLAMME, Simon et Jacques Berger 1993 «Autres considérations sur le rapport entre la compétence linguistique et l'environnement social», *Revue du Nouvel-Ontario*, nn. 13-14, pp. 133-154.

LAFORCE, Louise, Pierre Bélanger W., Pierre Roberge et Guy Rocher 1979 «Les aspirations scolaires au Québec et en Ontario : des observations des enquêtes A.S.O.P.E. et S.O.S.A.», *Les cahiers d'A.S.O.P.E.*, vol. 6.

LI, Peter 1988 *Ethnic Inequality in a Class Society*, Toronto, Wall and Thompson.

MOUGEON, Raymond 1984 «Le maintien du français et les jeunes Franco-Ontariens», *Langue et Société*, n. 13, pp. 17-20.

MOUGEON, Raymond et Edouard Beniak 1987 «Language contraction and linguistic change : The case of Welland French», in Nancy C. Dorian (ed.), *Investigating Obsolescence : Studies in Language Contraction and Death*, Cambridge, Cambridge University Press.

NOCK, D.A. 1983 «Education and the Correspondence principle», in J. Paul Grayson (ed.) *Introduction to Sociology : An Alternative Approach*, Toronto, Gage, pp. 345-371.

PORTER, M.R., J. Porter, and B.R. Blisshen 1979 *Does Money Matter ? Prospects for Higher Education*, Toronto, Macmillan, [1973].

REITZ, Jeffrey G. 1980 *The Survival of Ethnic Groups*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson.

RUSSELL, Susan 1986 «The hidden curriculum of school : reproducing gender and class hierarchies», in Roberta Hamilton and Michele Barrett (eds.), *The Politics of Diversity*, Montreal, Book center, pp. 343-360.

SADKER, Myra Pollack and David Miller Sadker 1982 *Sex Equity Handbook for Schools*, New York, Longman.

STATISTIQUE CANADA 1981 *Classification type des professions*, Ottawa, Ministère des Approvisionnement et services, catalogue 12-565F, février.

TURRITTIN, Anton H., Paul Anisef, and Neil J. MacKinnon 1983 «Gender differences in educational achievement : a study of social inequality», *Canadian Journal of Sociology*, vol. 8, pp. 395-419.